



Service de la sécurité
civile et militaire

Division aide à la conduite

Gollion
Case postale 80
1305 Penthelaz

Municipalité de la
Commune de La Sarraz
Grand-Rue 1
1315 La Sarraz

1942

Commune de La Sarraz	
REÇU le 14 NOV. 2011	
Dossier no 6430	
Copie à: bourse	
Visa:	1
	2
	3
	4
	5
Protocole le	
Vu	
Répondu le	

Réf. : JGY / apn

Gollion, le 9 novembre 2011

Commune de La Sarraz – Construction de protection civile
Attribution des contributions de remplacement

Madame la Syndique,
Madame et Messieurs les Conseillers municipaux,

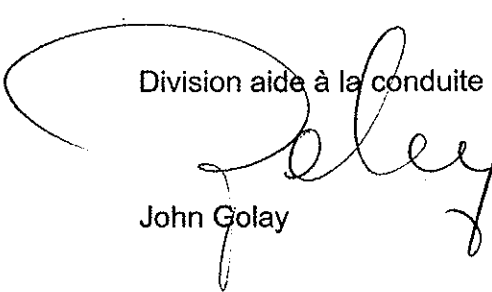
Votre correspondance du 17 octobre 2011 nous est bien parvenue et a retenu notre meilleure attention.

Après contrôle de la situation des places protégées réalisées dans votre commune, nous considérons que les conditions définies dans les directives du 3 août 1998 concernant l'affectation des contributions de remplacement encaissées par les communes sont remplies.

Nous pouvons donc accepter votre proposition d'attribuer un montant de CHF 301'621.20 pour votre participation aux frais de l'ORPC de Cossonay pour 2000 à 2010.

En espérant avoir répondu à votre demande, nous vous prions d'agréer, Madame la Syndique, Madame et Messieurs les Conseillers municipaux, nos salutations distinguées.

Division aide à la conduite


John Golay

Annexe(s) :

1. Situation des CR au 09.11.2011

N° Dossier : 7

Demande du : 09.11.2011

Référence : 2011/11/17

Mt demande : 301'621.20

Désignation : FRAIS DRPC 2000-2010

Mt attribué : 301'621.20

N° Rubr.	Désignation	Répartition par rubrique	Montant	Mt. attrib.
90	AUTRES		301'621.20	301'621.20

RECAPITULATION

Montant encaissé :	488'200.00	Montant encaissé :	488'200.00
Montant en cours :	11'700.00	Montant attribué sur dossier	104'743.00
		Montant attribué sur rubrique	363'113.25
Total :	499'900.00	Solde	20'343.75
		Montant bloqué : a)	0.00
		Sureté	
		Solde à disposition	20'343.75
		au 09.11.2011	

a) Selon directives du 03.08.1998

Dispenses en cours

D	E	A	N°	Bénéficiaire	Du	N° camac	Places	Montant	Décision
			139	BORY MICHEL	26.10.2009	101108	0	0.00	SC
			144	PALLAVICINI MARC ET JORGOVANKA	13.09.2010	108736	4	5'200.00	AC
			145	NEUHAUS JEAN-LUC	13.10.2010	109356	3	3'900.00	AC
			146	BUCHS SEBASTIEN ET ISABELLE	13.10.2010	109356	2	2'600.00	AC

Bourse de La Sarraz

De: Bourse de La Sarraz [bourse@lasarraz.ch]
Envoyé: lundi 7 novembre 2011 16:18
À: 'john.golay@vd.ch'
Objet: Réserve pour abris PC
Pièces jointes: Comptes.pdf; Factures.pdf; Détail.pdf

021 316 5075

Commune de la Sarraz

Monsieur,

Selon notre entretien téléphonique du vendredi 04.11, je vous fais parvenir par la présente les frais que nous souhaiterions déduire du compte de réserve pour abris PC. Ces frais ont entièrement été payés par nos soins lors des exercices antérieurs et nous souhaiterions pouvoir les compenser par un prélèvement sur cette réserve.

Vous trouverez donc en annexe, une copie des décomptes finaux de 2000 à 2010 pour les frais de la régionalisation, ainsi qu'un extrait de compte pour chaque année concernée. Un tableau récapitulatif est également joint.

estant à votre disposition pour toutes questions complémentaires, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Philippe Sueur

Bourse communale ☒

Grand Rue 1

1315 La Sarraz

Tél. : 021 866 02 24

Fax : 021 866 02 27

www.lasarraz.ch



Bourse communale
Tél. 021 866 02 24
Fax 021 866 02 27
E-mail : bourse@lasarraz.ch

Service de la sécurité
civile et militaire
Division opérations
Case postale 80
1305 Penthalaz

La Sarraz, le 17 octobre 2011

Réserve pour abris P.C.

Madame, Monsieur,

Après réception de la facture finale du coût de la Pci pour l'année 2010, nous vous prions de bien vouloir nous accorder la déduction des frais suivants du compte de réserve pour les abris P.C. collectifs (état au 31.12.2010 Fr. 321'964.95) :

P.C. Région Cossonay	Coût annuel 2010	Fr. 34'269.90
----------------------	------------------	---------------

Cette manière de procéder n'ayant pas été appliquée les années précédentes, nous souhaiterions également pouvoir déduire les frais suivants rétroactivement, soit :

P.C. Région Cossonay	Coût annuel 2009	Fr. 33'697.10
P.C. Région Cossonay	Coût annuel 2008	Fr. 25'047.90
P.C. Région Cossonay	Coût annuel 2007	Fr. 30'916.30
P.C. Région Cossonay	Coût annuel 2006	<u>Fr. 30'997.00</u>
Total		<u>Fr. 120'658.30</u>

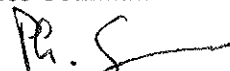
Solde de la réserve après déduction des coûts 2006-2010	Fr. 167'036.75
---	----------------

De plus, les coûts relatifs à nos abris PC antérieurs à 2006 (+ de 5 ans) pourraient-ils être déduits ? Si oui, dans quelle mesure ?

Nous restons naturellement à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire qui pourrait vous être utile.

En vous remerciant de l'attention portée à cette demande, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Bourse Communale


Philippe Bueur

Annexe : - extrait de compte
copies de factures

Selon facture Protection civile Région de Cossonay

Année	Acompte	Solde	Total
1999		-2'538.90	-2'538.90
2000	41'614.00	-12'670.20	28'943.80
2001	41'020.00	-8'027.15	32'992.85
2002	37'000.00	-6'794.20	30'205.80
2003	37'780.00	-42'817.30	-5'037.30
2004	33'200.00	754.00	33'954.00
2005	30'600.00	-2'427.25	28'172.75
2006	29'700.00	1'297.00	30'997.00
2007	31'600.00	-683.70	30'916.30
2008	33'600.00	-8'552.10	25'047.90
2009	28'000.00	5'697.10	33'697.10
2010	33'000.00	1'269.90	34'269.90
			<u>301'621.20</u>

Le solde de l'année précédente est souvent comptabilisé dans l'année en cours

Pour contrôle, total comptes protection civile

	6600.351.01	6600.465.01	A charge
2000	39'075.10	-7'207.20	31'867.90
2001	35'557.00	-	35'557.00
2002	28'972.85	-	28'972.85
2003	30'985.80	-40'482.05	-9'496.25
2004	33'200.00	-	33'200.00
2005	29'018.75	-2'427.25	26'591.50
2006	29'700.00	-	29'700.00
2007	32'897.00	-	32'897.00
2008	32'916.30	-	32'916.30
2009	19'447.90	-	19'447.90
2010	38'697.10	-	38'697.10
2011	1'269.90	-	1'269.90
			<u>301'621.20</u>

2	Passif	282	Autres réserves
28	Fonds de réserve et d'amortissements	2820	Autres réserves

2820.02	Provision abris P.C.	Comptes 2010	321'964.95
---------	----------------------	--------------	------------

Date ecr.	Dat.pce.	N° écr. Pièce	Contre-partie	Libellé d'écriture	Débit	Crédit	Solde
01.01.11	01.01.11	E 64	(divers)	Ecriture d'ouverture		321'964.95	321'964.95
09.11.11	09.11.11	*113.84 1942	6600.481.00	Prélèv. frais régionalisation 2000-2010	301'621.20		20'343.75
Somme D/C, Solde au 31.12.2011					301'621.20	321'964.95	20'343.75